

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze septembre à quinze heures trente, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Pierre POLIN, Jean-Claude COLLET.

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

Lecture et approbation de la réunion du 7 juillet 2018.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Sur le Chemin de Saint Robert, la priorité est de canaliser l'eau, le long du chemin, pour qu'elle ne traverse plus le terrain de Monsieur CHEUTIN.

Pour répondre aux autres questions (participation financière de la commune pour l'installation des réseaux) un point sera fait avec Monsieur CHEUTIN lors de la prochaine réunion, pour envisager la suite à donner à ce dossier.

Concernant le parking, Monsieur HOCHÉ sera prévenu qu'il devra débarrasser les encombrants du terrain, pour pouvoir procéder au défrichage.

CARCT

Le transfert de compétences vers la CARCT entraîne, pour les communes membres, une baisse des attributions de compensation.

Ainsi la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) entraîne une baisse de 546,94 € pour notre commune ; il reste donc 7 763,74 € d'attribution de compensation pour 2018.

LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur B demande le rétablissement d'un radiateur dans l'ancienne entrée, le rétablissement d'une porte pour séparer le salon de l'espace nuit, la suppression dans l'entrée d'un détecteur de mouvement remplacé par un interrupteur simple pour la lumière.
Monsieur DABERNAT sera averti pour réaliser un devis.

COMPLEMENTAIRE SANTE AXA ASSURANCES

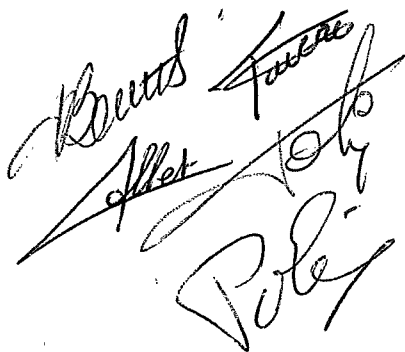
AXA demande au Conseil son accord pour tenir une réunion publique, afin de présenter aux habitants, une complémentaire santé à des conditions tarifaires promotionnelles.
Le conseil donne son accord pour la tenue de cette réunion ; le rôle de la commune se limitera à la disposition de l'assureur d'un local pour tenir cette réunion.

QUESTIONS DIVERSES

- L'APAVE devra être rappelé car le document remis concernant le terrain de jeux, n'a pas été remis.
- Monsieur DUBAU, ayant des problèmes d'écoulement d'eau de pluie et d'eaux usées dans sa propriété, demande une date d'installation de l'assainissement collectif dans la commune
- L'association CHOLORY a décidé de suspendre son activité chorale, faute de choristes et de moyens.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Les conseillers,

A cluster of five handwritten signatures in dark ink, written in a cursive style. The signatures are overlapping and appear to be the names of the council members.

Le Maire,

A single handwritten signature in dark ink, written in a cursive style, representing the Mayor.